

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Noël : la bûche. - Les gâteaux. - Croyances populaires  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191337>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteūr vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

*Les nouveaux abonnés au CONTEUR, pour 1890, recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.*

**Fleurs et malades.**

Nous nous empressons de reproduire les lignes suivantes, que nous avons lues avec le plus grand plaisir, et qui s'adressent tout particulièrement à nos lectrices. Puissent ces dernières, à l'occasion de Noël et du jour de l'an, propager la délicate et charmante idée dont il est ici question, et que plusieurs dames charitables ont déjà mise en pratique.

Une association s'est organisée en Suisse, dit le *Petit Parisien*, qui, à de certains jours, envoie aux malades des hôpitaux de petits bouquets de fleurs. On les dépose sur leur lit, et ils les trouvent, à leur réveil, comme un signe d'espérance.

C'est le triomphe de la charité, quand elle est pratiquée au point de songer un peu au superflu de ceux qu'elle veut soulager, en leur montrant ainsi qu'ils ne reçoivent pas seulement d'humiliants secours, mais qu'on comprend qu'ils peuvent avoir les mêmes désirs, les mêmes aspirations que de plus heureux qu'eux.

Ainsi, n'est-ce pas une chose exquise que cette pensée de distribuer des jouets aux enfants assistés, de leur prouver qu'ils ne sont pas tout à fait abandonnés, qu'ils ont aussi, les pauvres, le droit de rire, de connaître d'innocentes joies ?

Eh bien ! n'est-on pas tenté aussi, par cette jolie aumône de fleurs à ceux qui souffrent ?

Ce petit bouquet de violettes envoyé par des amis inconnus, de temps en temps, ce serait une consolation qui leur arriverait, plus puissante, plus effective, peut-être, qu'on ne croit : il leur parlerait, il leur dirait, apportant la vie du dehors, qu'il ne faut pas désespérer ; il pourrait changer tout-à-coup, avec son discret parfum, le cours de dououreuses réflexions : il évoquerait des souvenirs et des visions ; il murmurerait comme

une chanson qui berçerait l'imagination et qui endormirait le mal.

Oui, nous la souhaitons, cette distribution de fleurs, au pied des lits d'hôpitaux, de fleurs humbles, qui sont celles qu'on aime le mieux ; elle rendrait, pendant quelques heures, moins morne et moins vide la longue salle où se coudoient tant d'afflictions.

Dira-t-on que c'est là de la sensibilité ou, du moins, une pensée purement sentimentale, et que l'initiative privée aurait mieux à faire pour compléter, dans les hôpitaux, la tâche de l'Assistance publique ?

Eh ! c'est précisément parce qu'elles n'auraient pas une utilité pratique et positive que ces offrandes seraient d'un si précieux effet sur l'esprit des malades. A l'hôpital, on soigne leur corps, mais on n'a pas à songer aux plaies de leur cœur et de leur âme. C'est ce qui semble l'inutile qui peut avoir une action bienfaisante sur ces plaies-là. Ne méritent-elles pas autant d'attention que les souffrances physiques ?

Du reste, ne s'agirait-il que d'une simple distraction à apporter aux malades, que d'un moment de joie qu'on leur donnerait, l'idée ne vaudrait-elle pas encore la peine d'être réalisée ?

Pour beaucoup de gens, la privation de fleurs est bien pénible. C'est une histoire devenue banale, abandonnée aux faiseurs de feuillets, que celle de la petite ouvrière qui économise deux sous sur son dîner pour acheter des violettes, et, pourtant, elle est toujours vraie. Ce méchant bouquet, c'est toute sa poésie, à elle ! Ne serait-il pas d'une charité charmante qu'elle l'eût toujours, même couchée dans un lit d'hôpital ?

Nous avons été séduit par cette pensée de consolation ingénue aux abandonnés, faite surtout pour frapper aux approches de cette date du jour de l'an, où l'isolement paraît plus amer à quelques-uns. Mais ce ne peut être là qu'une œuvre féminine. C'est à la délicatesse, à la grâce, au tact de la femme qu'il appartient de mener à bien cette mission des

fleurs, — rien que pour la joie d'amener un sourire sur les lèvres de ceux qui souffrent !

**NOËL**

*La bûche. — Les gâteaux. — Croyances populaires.*

L'origine des vieilles traditions, des coutumes et des préjugés, qui ont survécu relativement à la nuit de Noël, remonte à une haute antiquité ; et la plupart ne sont simplement que des transformations de rites païens.

*La bûche.* — A la date où le Christianisme célèbre Noël, on célébrait la fête du Solstice d'hiver, la fête du Feu, instituée chez presque tous les peuples.

La bûche symbolisait le respect et la reconnaissance que l'on doit au feu pour sa puissance et ses bienfaits.

Dans certaines régions du Midi, une cérémonie s'est conservée, qui est purement païenne. Un vieux tronc d'olivier, paré de lauriers, est jeté dans le brasier, et le plus jeune enfant de la famille s'agenouille et le supplie, sous la dictée paternelle, de bien réchauffer, pendant l'hiver, les pieds frileux des petits orphelins et des vieillards infirmes, de répandre sa clarté et sa chaleur dans les mansardes, de ne jamais dévorer les meules du laboureur, d'épargner les navires au sein des mers lointaines. Puis, il « bénit » le feu, en l'arrosant d'une libation de vin.

C'est la reproduction exacte des solennités de la Fête du Solstice d'hiver chez les Gaulois. On agit de même encore dans le Berry. La cosse de Noël est un tronc de chêne vierge de tout élagage et provenant d'un arbre abattu la veille, à minuit.

*Les gâteaux*, à la confection desquels se plaisent les ménagères, pour la fête de Noël, ont la même origine, précédant de beaucoup la venue du Christianisme. Ils ne sont que des imitations des gâteaux de sacrifice offerts aux dieux.

Ainsi, dans l'Inde, ces gâteaux, qui s'appellent « cornabœux », sont

façonnés en forme de cornes de bestiaux : or, c'était l'offrande même qu'on déposait sur les autels à Bel, le dieu-taureau.

Ces reproductions grossières, en pâte, n'étaient, dans l'antiquité, que la représentation des animaux que l'on sacrifiait primitivement aux dieux.

Les Athéniens offraient à la déesse Hécate des gâteaux qui portaient la figure d'un bœuf, parce qu'ils la regardaient comme la protectrice de cet animal.

Dans presque tous les pays, les gâteaux de Noël affectent une forme qui évoque le souvenir d'un animal. Les Chinois, depuis des milliers d'années, consacrent des gâteaux à la Lune. Les *coquelins* chartrains représentent des chevaux, les *cochelins* d'Orléans figurent même des hommes.

Dans les contrées du Nord, la fête du Solstice d'hiver s'est longtemps conservée, même après l'invasion du Christianisme.

Dans les Hautes-Alpes, dans la commune des Andrieux-en-Val-Godmar, tout le village, le matin du 25 décembre, se rend sur un pont, et dès que le soleil paraît, on lui offre... une omelette-monstre : il est vrai qu'on la mange ensuite.

A Rome, pendant la nuit de Noël, tout le monde échange des gâteaux de maïs. Ces gâteaux, — remplaçant les cartes de visite, — sont plus ou moins grands, selon le degré de considération que l'on veut témoigner aux personnes à qui on les adresse. Une année, le prince Borghèse en reçut un, blasonné à ses armes, qui mesurait... six mètres de largeur !

En Espagne, on soupe en pleine église, et on entame des chants qui n'ont point toujours un caractère absolument sacré.

On n'en finirait point si l'on voulait enregistrer tous les préjugés, toutes les vieilles croyances qui ont survécu relativement à la nuit de Noël.

C'est moitié sérieusement, moitié en riant, qu'on les observe.

Ainsi, dans nombre de pays, on prête une attention particulière aux rêves que l'on a cette nuit-là, et même on les provoque. Dans quelques localités de la Suisse romande, les jeunes filles mettent un peu de farine dans du papier et placent ce petit paquet sous leur oreiller. Le garçon dont on rêvera sera celui qu'on épousera.

On dit aussi, dans la même région, que la veille de Noël, entre onze heures et minuit, les personnes qui veulent consulter le sort sur leur existence future doivent prendre une

coquille de noix, dans laquelle on met de l'huile et une petite mèche ; puis elles doivent allumer cette petite lampe improvisée et la mettre flotter sur une cuve d'eau : si la coquille se penche d'un côté, c'est signe de maladie ; si elle chavire et que la lumière s'éteigne, c'est signe de mort dans l'année.

On s'est fréquemment occupé ces dernières années de la question de savoir s'il ne serait pas beaucoup plus pratique d'admettre une *nouvelle orthographe*, tendant à écrire comme on parle et à orthographier les mots comme on les prononce.

Cette question, qui est aujourd'hui remise sur le tapis et discutée dans divers journaux, a-t-elle quelque chance de réussite ? Nous en doutons fort. Pour se faire une opinion à ce sujet, il suffit de lire cette spirituelle critique de M. Albert Millaud, du *Figaro*, qui en dit plus que toutes les argumentations de nos innovateurs.

« Ce serait, en effet, très commode, dit-il, et il semble, au premier abord, qu'avec cette méthode tout le monde saurait l'orthographe aussitôt qu'on saurait écrire. Rien n'est plus séduisant. Mais voici une objection qui n'a pas encore été faite, je crois, et qui démolit tout le système. C'est que, malgré son ingéniosité, l'orthographe ne sera ni simplifiée ni unifiée par toute la France, mais, au contraire, elle variera plus que jamais, et chacun, — étant autorisé à orthographier comme il prononce, — écrira d'après l'accent de son terroir. Simple exemple. Un Parisien dit et écrit : *Fourchette*. Jusqu'ici le Marseillais de bonne compagnie ne se croyait pas autorisé à écrire autrement. Mais si on lui lâche la bride, il écrira *forcette*, en prétendant que dans son pays on prononce *fourchette* *forcette*, et que conséquemment il doit écrire le mot comme il le prononce.

C'est là une objection irréfutable. Prenons par exemple la fameuse phrase : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour. » L'homme instruit, sans accent, écrira : « Bel markise, vos bôs ieu me fon mourir d'amour. » Mais le Bordelais, le Gascon, que dira-t-il : « Velé markisé, vo bo zieu mé fonte mourir d'amour. » Le gentilhomme bourguignon, élevé au lycée de Dijon, mais n'ayant jamais quitté sa famille, l'écrira : « Belle marrkise, vau bau zieu me font mourrrirrr d'amourrr. » Son orthographe, à lui, est de quintupler les rrrr. Il les quintuplera en écrivant, ou bien alors votre système est défectueux. L'Alsacien, dans trente ans, ne sachant plus la vieille

grammaire de ses pères, et invité à transmettre sa pensée comme il l'exprimerait, écrira : « Pelle marquisse, fos pos yeux me font mourir. » Supposons une correspondance entre une Auvergnate et un Toulousain. Ils croiront se parler français et écrire proprement leur langue, et cependant : « Té, ma vel, je fous èmè de tout mon cœur, dira le Toulousain, et j'espère que bous correspondrez à ma flamme .. — Oui, répondra l'Auvergnate, che vous jaime et je penche que vous ne manquerez pas jaurendez-vous que che vous achigne. » Vous verrez que cette liaison, commencée sous de tels auspices, finira le plus mal possible.

Je déclare donc, en mon âme et conscience, que le système des innovateurs en orthographe est non seulement périlleux, mais encore inutile. S'il simplifie d'une part, il complique de l'autre. Il permet à la masse d'ignorer l'orthographe, mais il empêche l'individu d'être compris. C'est la décentralisation de la grammaire. C'est le retour aux patois. »

### LE CURÉ DE LORMETTE

#### III

Antoine ne se gênait guère de dire à tout venant qu'il se marierait en avril, et, malgré sa fille, malgré sa femme qui le suppliait de l'en dissuader une belle fois, de façon à lui enlever tout espoir, le bonhomme Monjot n'osait se décider.

— Tant pis ! finit par dire Susanne, moi je dirai non, toujours non ! et je sais bien que je ne serai point sa femme. Je n'ai pas peur de lui, moi !

— Elle a dit ça ? demanda Claude.

— Mais oui, répondit l'abbé, elle l'a dit devant moi et devant notre mère, un jour qu'ils sont venus au presbytère, après la messe, justement pour me demander conseil. Comment devaient-ils s'y prendre pour évincer Antoine sans avoir à le redouter ?

— Et tu leur as répondu... ?

— Que le refus de leur fille suffisait sans chercher d'autre prétexte. Ils ne pouvaient pas la forcer, n'est-ce pas ? Comme il n'a pas renouvelé sa demande, Monjot est assez tranquille pour le moment, mais ses transes vont recommencer quand l'autre se présentera de nouveau...

— Il est donc réellement méchant ?

— Je ne sais pas, dit l'abbé. Il ne faut jamais accuser son prochain ; il a l'air bourru et en dessous, mais on ne doit pas juger sur les apparences.

— Enfin, tout le monde le redoute ?

— On a tort peut-être !

— Moi, je ne sais pourquoi, j'ai éprouvé une angoisse quand il m'a regardé...

— C'est que tu as entendu parler de lui, et tu n'as pas été maître de ton impression. A ton âge, mon cher enfant, l'imagination est si vive que tout la frappe, mais les impressions, aussi vio-